

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

18 mars 2016

Date d'affichage :

31 mars 2016

L'AN deux mille seize, le **24 mars 2016** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 18 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHANIER, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET (aux questions n° 5 à 9, n° 20, n° 24 à 32 et n° 34 à 40), Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Chantal RAMBAUX

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Agnès MOLLON, Conseillère Municipale
absente

M. Vincent PERGET, Conseiller Municipal Délégué
absent aux questions n° 1 à 4, n° 10 à 19, n° 21 à 23 et n° 33

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jacqueline DIOGON

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jean MAZERON

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160324-DELIB160309-DE
Date de télétransmission : 29/03/2016
Date de réception préfecture : 29/03/2016

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2016**

QUESTION N° 9

OBJET : Accessibilité des ERP communaux : demande de subvention au titre du « Fonds de soutien à l'investissement public local – mise aux normes des équipements publics »

RAPPORTEUR : Vincent PERGET

Question étudiée par la Commission 2 « Aménagement et Embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 8 mars 2016

Le programme de mise en accessibilité des ERP communaux pourrait faire l'objet d'un subventionnement dans le cadre du dispositif de soutien à l'investissement public local régi par la circulaire NOR PRMX 1601519 C du 15.01.2016.

La commune a sollicité et obtenu un report du dépôt des dossiers AD'AP à juin 2016 afin de participer à un groupement de commande d'ingénierie porté par la communauté de communes.

Le passage en phase opérationnelle de ce programme est prévu pour octobre 2016 avec une fin prévisionnelle en 2022.

Les diagnostics sont en cours et le coût estimatif prévisionnel s'élève à 1 700 000 € H.T.

Aussi, il est proposé à l'assemblée d'approuver la demande de subvention « au titre du fonds de soutien à l'investissement public local – mise aux normes des équipements publics » de l'opération de mise en accessibilité des ERP communaux ainsi que le plan de financement prévisionnel dudit projet :

- . Coût estimatif global : 1 700 000.00 € H.T.
- . Subvention « Fonds de soutien à l'investissement public local – mise aux normes des équipements publics » : 1 360 000 € H.T.
- . Financement communal : 340 000 € H.T.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le dépôt de la présente demande de subvention au titre « du fonds de soutien à l'investissement public local – mise aux normes des équipements publics » ainsi que le plan de financement prévisionnel de l'opération de mise en accessibilité des ERP communaux.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 24 mars 2016

Le Maire,

Président de Riom Communauté,

signé

Pierre PECOUL